

Bloc-Notes

Trimestriel

N° 10 – 1/2007



www.tresordeliège.be

Éditorial

“ Quand les travaux vont-ils commencer ? ”

Telle est la question dans la bouche de tous nos amis depuis de nombreux mois.

Mais les travaux n'ont jamais cessé : dépoussiérage des espaces à affecter ailes Est et Ouest du cloître (9 tonnes de poussière Aile Est dans les creux de voûtes), levé des géomètres, expertise des charpentes et des toitures, réalisation de la boutique, plans de nos architectes et... conduite administrative et financière du dossier.

Belgique – Belgïe
P.P. – P.B.
4000 LIEGE 1
BC9623

Au sommaire...

- ☛ **Le dossier FEDER**
- ☛ **Travaux d'entretien**
- ☛ **Europae Thesauri**
- ☛ **Une intervention à « La Vierge au Papillon »**

La boutique du Trésor

Tous les jours
du mardi au dimanche
de 14 à 17 heures



La vraie question est : “ quand va-t-on voir les travaux à l’extérieur de la cathédrale ? ”

C’est ici qu’une explication est nécessaire et aujourd’hui seulement possible. Le dossier a en effet profondément évolué depuis son ouverture. Il n’était initialement prévu que des réparations aux toitures et charpentes ; l’état de celles-ci a nécessité une révision complète et la Division de la Restauration de la Région wallonne a recommandé une rénovation totale, nouvelles ardoises, nouvelles toitures ...

L’état du bâtiment tout d’abord : c’est l’exposition de Beaune qui a permis l’évacuation de toutes nos réserves et des investigations en profondeur dans l’aile Est. Rien ne laissait présager la découverte de graves avatars au-dessus de la chapelle de semaine, au fond de l’aile Est, malgré tous les sondages préalables.

Nous avons été obligés de nous adapter et de réagir. C’était le 20 janvier 2006 en pleine exposition de Beaune. Que faire au retour de Beaune ? Rentrer avec toutes nos œuvres et les laisser en caisses jusqu’à l’ouverture des nouvelles salles ? Combien de temps le Trésor allait-il rester ainsi fermé ? Comment trouver les budgets nécessaires pour réparer ces poutres ?

Voilà les problèmes qui ont retardé le dossier FEDER. Vous connaissez une partie de la solution : au retour de Beaune nous avons rouvert le rez-de-chaussée du Trésor avec nos œuvres maîtresses, dès le 1^{er} avril, en même temps que notre nouvelle boutique installée dans la salle de l’ancien Trésor.

Est-il besoin de décrire la situation d’alors ? Évacuation du tombeau de Coninxheim de décembre à mars 2006, nouveau pavement de la salle terminé le 15 mars, aménagement de nouvelles cloisons et d’un supplément d’éclairage, emballage et déballage des pièces de Beaune à Liège, solution trouvée pour le buste de saint Lambert dont le socle de l’ancienne vitrine était démoli, création d’une nouvelle signalisation, d’un nouvel audioguidage et d’un audio-visuel à l’accueil. Ouverture au public le 1^{er} avril. Au total 15 jours d’activité intense pour toute l’équipe du Trésor.

5000 visiteurs d’avril à décembre 2006 nous ont donné raison. Et dans la foulée nous décidions de ne réaliser que l’aile Ouest et le raccord aile Sud et aile Est, en supprimant dès lors la grande salle de l’aile Est du projet initial.

En effet nous ne pouvions pas “ en bon père de famille ” nous engager dans des dépenses supplémentaires. Notre emprunt de 360.000 € est un maximum, une ligne rouge à ne pas franchir.

L'administration du Patrimoine de la Région nous a orienté dans une autre direction plus ambitieuse pour le patrimoine en sollicitant en novembre 2006, hors les fonds FEDER Tourisme, des fonds FEDER Patrimoine, qui devraient permettre de terminer tout le gros œuvre de cette aile Est (dont les problèmes de charpente évoqués de la chapelle). Ainsi le budget initial d'intervention publique était plus que doublé et nous nous sommes engagés dans une étude financière de nos possibilités pour la complémentarité indispensable. Pour mémoire 10 ou 5 % restent à charge du maître d'œuvre dans ces budgets. Sans entrer dans un détail qui en découragerait plus d'un, le dossier tenait la route.

Nous ne saurions que répéter nos remerciements les plus vifs aux deux Ministères qui dirigent le dossier : le Ministère du Tourisme (Monsieur Benoît LUTGEN) et le Ministère du Patrimoine (M. Michel DAERDEN) dont les budgets sont maintenant grosso modo égaux pour notre dossier.

Dire aussi tout le soutien que nous avons eu de la Fabrique d'église et en particulier du Doyen du Chapitre Armand BEAUDUIN qui est également le Président en fonction de notre ASBL. Enfin toute l'équipe du Trésor a passé cette “ année horrible ” 2006 avec toute la motivation et l'énergie qu'on lui connaît dans les grandes circonstances.

Allez-vous enfin répondre à la question, direz-vous ?! : “ Quand va-t-on enfin voir les travaux à l'extérieur ? ”

Qui dit FEDER dit délais à respecter. Notre planning est établi. Ainsi pouvons-nous annoncer que les toitures côté Aile Ouest seront dégarnies en août-septembre prochains.

Nous commençons ainsi 2007 pleins d'espoir et nous réjouissons déjà de l'émerveillement des nouvelles salles sans oublier d'insister sur la pérennité des aménagements dans la conservation du patrimoine artistique exceptionnel de la cathédrale. Ce n'est pas une exposition éphémère ou un événement feu de paille qui se prépare mais un Trésor rénové et inséré dans un cadre architectural restauré. La nuance est importante.

2006 : OBSERVATION - 2007 : ACTION !



La carte numérique du Trésor pour les vœux de 2007 montrait l'état de la toiture des ailes du cloître et prouve si besoin en est l'urgence des travaux envisagés.



LE TRÉSOR DE LA
CATHÉDRALE
DE LIÈGE VOUS
PRÉSENTE SES
MEILLEURS
VOEUX



Des travaux d'entretien

Les portes de la cathédrale rue Bonne Fortune et côté place cathédrale ont fait l'objet d'une nouvelle peinture, de même les portes du jardin, grâce au Ministère de la Justice et à des travaux de peines de substitution . Les grilles délimitant le petit jardin sur la place Saint-Paul ont-elles aussi fait l'objet d'un nettoyage et d'une peinture.

Les abords de la cathédrale sont également en cours d'aménagement. Signalons le déplacement de la boîte aux lettres de manière à dégager l'entrée principale. Il y a encore bien sûr beaucoup à faire. Et pourquoi pas penser à des bancs le long de la façade côté place cathédrale ?

Pour mémoire c'est l'Échevinat de l'Environnement de la Ville de Liège qui fait entretenir le jardin intérieur du cloître et notamment qui fait recouper les arbres et renouveler les jardinières aux fenêtres du Trésor. Est-il besoin d'écrire que la rue Bonne Fortune retient depuis longtemps toute notre attention? Nous aurions bien des ambitions pour elle....Les Échevinats de la Ville de Liège concernés nous ont promis leur plus grande attention pour cet environnement qui nous tient tant à cœur.

Europae Thesauri.
Congrès de Beja (23 – 25 novembre 2006)



**I.º CONGRESSO
INTERNACIONAL**

Le premier Congrès de notre Association “ Trésors d’églises ” s’est tenu au Portugal comme annoncé dans le précédent numéro de *Bloc-Notes* : plus de 200 participants de 17 nationalités différentes, 50 communications et une traduction simultanée en 5 langues étrangères. Nous aurons encore l’occasion de revenir sur le bilan de ses entretiens et sur leurs résultats.

La session d’ouverture fut ponctuée d’une allocution du Président Guy MASSIN LEGOFF, Conservateur des Antiquités et Objets d’art de Maine-et-Loire (France) dont nous reproduisons ci-dessous un très large extrait.

“ C’est vers vous, Mesdames et Messieurs les autorités de ce pays que je souhaite me tourner en premier lieu. Je veux solennellement vous témoigner notre reconnaissance pour votre présence parmi nous en cette séance inaugurale et pour votre participation à sa préparation. Sachez que nous ressentons tous l’honneur que vous nous faites et soyez en chaleureusement remerciés.

Votre venue témoigne non seulement de l’intérêt que vous portez à notre domaine d’activité ; elle rehausse aussi l’importance de ce congrès qui, le premier du genre organisé dans le cadre particulier d’*Europae Thesauri*, est appelé à jouer un rôle fondamental dans l’approfondissement des principes qui nous régissent. Vous, Messieurs, en tant que personnalités politique au plus haut niveau d’un État de l’Union européenne, vous Monseigneur, en tant que représentant du Saint-Siège, vous personnalités nationales et locales, acceptez notre gratitude pour votre aide et votre attention ; laissez-moi espérer qu’elles se poursuivront. Quant à vous, mes chers confrères venus de multiples pays ou de multiples contrées portugaises, merci de nous rejoindre dans nos travaux qui n’ont qu’un but : travailler pour la sauvegarde de l’un des pans les plus importants de notre patrimoine commun et l’un des plus sensibles, celui des trésors religieux.

Vous tous, et chacun en particulier, vous manifestez - ne serait-ce que par votre présence - l'attachement, envers ce sujet de plus en plus prégnant qui est celui des trésors d'églises, (nous pourrions employer d'ailleurs, l'expression trésors DES Églises puisque naturellement les confessions protestantes et orthodoxes ne sauraient en aucun cas être exclues de nos travaux, bien sûr) et c'est un bien, un encouragement pour une action que nous voulons ouverte.

Europae Thesauri, sous le signe de laquelle nous sommes réunis en ce moment, est la première association européenne de professionnels et de personnalités impliqués dans la protection du patrimoine, à se pencher sur le problème extrêmement délicat associant le domaine traditionnel de la conservation des œuvres (y compris de leur sécurité, de leur présentation au public), avec leur affectation culturelle et donc de leur usage liturgique. Seuls les biens domaniaux (meubles de palais royaux ou présidentiels pourraient présenter des similitudes avec notre cas mais dans l'unique domaine de la gestion artistique ou courante car bien sûr, le caractère sacré des pièces religieuses fait de chacune d'elles un cas spécifique.

Pour nous différencier encore de certains de nos confrères attachés plus spécifiquement à des établissements muséographiques ordinaires obéissant à des règles généralement communes à tous les états, les législations de nos pays respectifs diffèrent fortement dans leur considération des biens religieux : les uns ont adopté le régime de la séparation des Églises et des États ; d'autres sont administrés au gré d'un régime concordataire. La conséquence de ces fondements législatifs et réglementaires, est que tantôt les objets appartiennent aux Églises ou aux institutions religieuses, tantôt ils sont la propriété des communes. Un statut ou l'autre leur reconnaît un usage culturel mais leur gestion, leur insertion dans un cadre administratif varient fortement. Pour avoir organisé des manifestations internationales, je sais ce qu'il en est, ce qu'il en coûte, de circuler dans les méandres obscurs de bureaux de ministères de la culture ou d'évêchés d'une dizaine de pays.

Ces différents statuts juridiques à l'intérieur même de l'Union européenne pourraient s'avérer une difficulté d'appréhension première de nos problèmes professionnels mais ne nous y arrêtons pas ; ou plus précisément, nous refusons de nous y arrêter sous peine de rester définitivement en panne. Cette harmonisation n'est pas à l'ordre du jour, et elle apparaît bien négligeable face aux dangers qui menacent les biens eux-mêmes. Passons outre cet obstacle et poursuivons nos missions de conservateurs en considérant que cette diversité de situations, loin de nous freiner, est un excellent stimulant pour avancer rapidement dans nos travaux. Ces principes que je prononce hautement devant vous

ont déjà été affirmés à Agaune en Suisse, à Rome, à Cologne et nous les redisons avec force ici encore. L'essentiel n'est pas dans l'uniformisation de textes mais dans la connaissance partagée de nos biens, dans nos échanges par delà des règles nationales, dans notre structuration face aux institutions européennes.

C'est à elles, comme à nos responsables de nos Etats, que nous devons exposer nos actuelles lignes de recherches qui tiennent en trois points : le devoir, la nécessité, l'urgence.

-Le devoir qui incombe statutairement à chacun d'entre nous, à chacun d'entre vous. J'entends par là le devoir de conservateur européen de biens religieux. Celui qui se déplace, communique, questionne et ne se limite pas à des frontières qu'il dresse lui-même.

-La nécessité qui s'impose à nous tous, d'agir non plus isolément dans un cadre paroissial, diocésain voire national mais désormais européen.

-L'urgence d'intervenir à la fois dans le domaine de la réflexion (ce que nous faisons présentement) et dans le domaine de l'action (ce que précisément ont fait nos amis conservateurs de Béja ou ceux de Liège. En voici les raisons :

Le devoir.

Les trésors des Églises qui nous sont confiés à un titre ou à un autre sont l'une des expressions artistiques de notre continent, de l'occident chrétien. Du point de vue de l'histoire des arts, ils sont tout aussi importants que les merveilles de l'antiquité ou que les bijoux des musées profanes. Les conserver, les transmettre est évidemment notre devoir, notre dette envers l'art, envers les artistes, les commanditaires, les donateurs, envers ceux qui ont veillé à leur maintien et qui ont lutté (parfois au péril de leur vie) pour nous transmettre cet héritage incomparable.

C'est surtout notre devoir intrinsèque d'européens fiers que nous sommes de notre culture propre.

La nécessité.

De la notion de devoir découle, en l'occurrence, celle de la nécessité et j'emprunterai volontiers à l'un des pères fondateurs de l'Union européenne, Jean Monnet, l'une de ses affirmations : "Si je devais refaire l'Europe, je ne commencerais ni par l'économie, ni par la politique mais par la culture ; c'est elle qui est le ciment de tout". C'est vrai, c'est notre culture qui nous unit bien

d'avantage que la très pratique monnaie commune, notre tout neuf "euro". Qu'on le veuille ou non, la culture européenne existe bien et qu'on le veuille ou non aussi, elle est d'essence chrétienne. Nous n'avons pas plus le droit de la récuser ou de la minimiser que nous n'avons la liberté d'ignorer notre puissant et indispensable acquit, la base de notre système de pensée qu'est la culture gréco-latine. Nous n'avons pas la liberté d'ignorer ou de minimiser ce qu'est l'apport du christianisme et naturellement, les objets l'accompagnant depuis des siècles et qui en sont les signes visibles.

Néanmoins, ce n'est pas seulement dans la stricte ligne du devoir qu'il nous faut aborder nos missions mais également avec la conviction personnelle et de groupe (celui des conservateurs) de l'absolue nécessité de le faire.

L'urgence

Les objets expriment, disent, révèlent, la pensée ou la foi ; ils les traduisent par la main de l'habile artiste et par la puissance d'un commanditaire et ce depuis des siècles. Les expositions internationales qui permettent le rapprochement d'œuvres d'art sont des moments de réflexion importants sur le cheminement des courants artistiques, sur celui de leur impact à travers l'Europe. Ils sont autant de témoins de la rapidité ou de la lenteur de la circulation des idées et des formes artistiques. Par leur caractère précieux et vulnérable qui ont généré leur conservation, les trésors d'art chrétien permettent l'analyse ou la confortation, tout autant que leur confrontation d'ailleurs, de paramètres historiques de premier ordre. Ils sont aussi précieux que les monuments, aussi passionnants que les documents d'archives et généralement parés d'une beauté qui attire. Non seulement le pèlerin, l'historien, l'historien de l'art ou le touriste mais aussi et malheureusement, le voleur sans scrupule qui bafoue le sacré et ignore l'importance artistique.

Il y a pire sans doute, celui qui sans plus de foi ni de loi que le précédent, dérobe pour son plaisir de collectionneur personnel ou pour l'enrichissement de musées ou de fondations extérieures à notre continent. Vous me direz que l'affaire est connue depuis des siècles et que le trafic d'œuvres existe depuis toujours mais nous assistons actuellement à un appauvrissement des richesses artistiques du fait que les œuvres volées ou détruites, ne sont plus remplacées.

Les derniers rapports des services de police sont alarmants : l'Europe est un réservoir d'œuvres d'art qui se vide de plus en plus. Il n'est qu'à constater le nombre de ventes publiques organisées à travers tout notre continent et ailleurs pour ne pas être choqué par l'immense pillage dont nous sommes l'objet. Les trésors religieux n'échappent pas à cette dégradation. Resserrons

nos rangs ; il est temps.

Mais si nous nous accrochons à ces biens, que voulons-nous en faire ? En sommes-nous encore dignes ?

Nous sommes ici parce que nous avons choisi de l'être, parce que nos métiers sont ceux qui demandent l'engouement, la passion et la joie. Parce que nous croyons en la nécessité de nos missions. Notre enthousiasme habituel, notre acharnement au travail ne sauraient dissimuler notre inquiétude face à l'avenir. Plus que jamais notre vigilance doit s'accroître, plus que jamais nous sommes face à un devenir qui s'annonce difficile.

L'urgence, à laquelle je fais allusion, se situe à la fois dans la réflexion intellectuelle et la prise en compte des données fondamentales des problèmes, mais aussi dans l'action à mener, dans les mesures à prendre sans tarder, dans nos relations à établir ou à poursuivre avec les autorités nationales et européennes comme avec les autorités religieuses. On le sait, on le constate depuis des années, la crise des vocations religieuses, toutes confessions chrétiennes confondues, a laissé des milliers de paroisses sans pasteurs, des trésors sans gardiens, des objets affectés au culte sans utilisation. La vénération d'une relique, l'ancienneté, la rareté, la préciosité de l'œuvre qui la renferme ne suffisent pas toujours à sa sauvegarde. Ce n'est qu'un exemple de la problématique à laquelle nous sommes confrontés en permanence et nous pourrions lui adapter des variantes nombreuses mais tel n'est pas notre ordre du jour.

On pourra toujours opposer que les institutions muséographiques sont là comme gardiennes de tous les trésors artistiques mais tomber dans cette facilité serait l'erreur. L'immense erreur à ne pas commettre

Gardons-nous bien de la banalisation des genres ! Gardons-nous de la confusion qui conduirait un trésor d'église à n'être qu'un musée archéologique ou un quelconque musée des beaux-arts. Considérons le trésor d'art religieux à sa juste place, à son juste usage et évitons un amalgame désastreux qui ne pourrait que nuire aux œuvres dont nous avons la garde.

Le trésor des Églises est un sujet fragile qui concerne de nombreux protagonistes à travers nos pays et nous sommes là pour lui donner la force qu'il requiert afin d'affronter ce siècle qui commence. Spécialistes dans un domaine précis, nous sommes par nature des interlocuteurs privilégiés pour les instances qui nous gouvernent ou pour celles au service desquelles nous sommes et je vous sais gré de l'avoir admis. En ce qui nous concerne; nous allons enrichir notre discours par vos propos, par vos opinions, par vos avis. Merci de bien vouloir nous les donner ”.

Une intervention à “La Vierge au Papillon ”

par Olivier VERHEYDEN, professeur à l’Institut Saint-Luc à Liège

Si le Trésor de Liège est aujourd’hui dépositaire d’un riche héritage culturel, c’est qu’au fil des générations, les dépositaires successifs, guidés par des intentions multiples (religieuses, commémoratives, esthétiques, culturelles, symboliques) en ont pris soin.

Le contrôle et l’entretien permanents des collections artistiques, (ce que nous appelons la conservation préventive) est incontestablement le moyen le plus sûr et le moins onéreux pour assurer cette transmission du patrimoine aux générations futures. Le tableau de “ la Vierge au papillon ” illustre de façon édifiante la permanence de cette préoccupation de “ conservation ”. Si le parcours historique de l’œuvre est jalonné de quelques sources documentaires, les commentaires concernant son histoire matérielle sont beaucoup plus succincts. Nous savons qu’avant son acquisition par la Cathédrale en 1891, l’œuvre avait déjà connu plusieurs interventions. En 1873, Helbig ⁽¹⁾ décrit “ la fragilité des retouches dans la tête de Marie Madeleine ”. À cette date, les panneaux avaient déjà été amincis, des traverses éliminées, des taquets posés sur les joints. Certaines zones avaient été surpeintes, notamment le sexe de l’enfant jésus (fig.1), d’autres retouchées... Malheureusement, aucune de ces anciennes interventions n’est datée ou documentée. Ce n’est qu’à partir de la seconde moitié du XXe siècle qu’apparaissent les premiers documents mentionnant l’une ou l’autre intervention.

JALONS CHRONOLOGIQUES DOCUMENTÉS

Le tableau a été traité à l’IRPA en 1956 mais : “ *il n’y a pas de rapport dans le dossier* ”⁽²⁾. Nous savons néanmoins qu’à cette occasion, “ *A. Philippot a procédé à un collage à la colle de poisson, de la zone sinistrée au niveau du torse et le long de l’épaule de l’enfant* ”⁽³⁾. Le 6 Février 1980, F. Grené (IRPA) procède “ *in situ* ” au “ *fixage de quelques soulèvements de la couche picturale et de la polychromie du cadre* ”. Le 22 juin 1992, I. Happart (IRPA) constate le “ *décollement* ” de la zone du bras de l’enfant traité en 1956 ⁽⁴⁾ (ou 1959) par Albert Philippot.

(1) HENAU (de) Pierrick, Les peintures de la Cathédrale de Liège, Histoire et restauration, “ La Vierge au papillon ” in : Feuillet de la Cathédrale de Liège, n°2-6, s.d, p.13-15

(2) GOETGHEBEUR N, Rapport d’examen et de traitement, sd, sl, 5p.

(3) Ibidem note 2

(4) Dans son rapport de 1993, Mme Goetghebeur mentionne le passage du tableau à l’IRPA en 1956 tandis que Pierrick de Henau cite la date de 1959.

“ Il s’agit en fait d’une sorte de clivage du bois dans une zone anciennement restaurée. De petits soulèvements sont également visibles le long de cette fissure ” (4,5 cm horizontalement sur 3,5 cm verticalement). Mme Happart met en cause l’absence de climatisation et procède “ in situ ” au “ fixage de soulèvements aux environs de la cassure centrale à la cire d’abeille - résine dammar (7/3) ”. Le 26 novembre 1992, le tableau est emmené à l’IRPA pour “ examen et traitement d’une cassure au centre du panneau et un examen scientifique du tableau et de son cadre ”(5) . Le 11 août 1993, Mme Goetghebeur rédige un rapport d’examen et de traitement se basant, pour les interventions antérieures, sur la documentation photographique de 1956. L’explication du traitement réalisé se résume aux termes suivants : “ *fixage des soulèvements de la polychromie du cadre. Réparation de ses assemblages. Contrôle et ajustage de la lacune du centre* ”.

Le 25 janvier 1994, le tableau est ramené à Liège. Entre 1994 et 2006, la zone au niveau du torse et du bras de l’enfant s’est à nouveau décollée.

Entre temps, le Trésor de la Cathédrale s’est doté d’une structure et d’un équipement muséal répondant aux impératifs nécessaires à la bonne conservation des œuvres. La climatisation ainsi que l’éclairage des salles sont contrôlés en permanence.

En mai 2006, décision est prise, en vue d’une exposition, de traiter à nouveau le tableau.



Fig.1 : Cliché avant intervention de 1956
Présence d’un repeint de pudeur et clivage au niveau du sexe de l’enfant Jésus



Fig.2 : Cliché après intervention de 1956 Élimination du repeint de pudeur et traitement du clivage

(5) Ibidem note 2

Outre la présence du « surpeint de pudeur », éliminé à l'IRPA en 1956, ces documents nous permettent de voir que le « clivage » dans zone du torse était déjà présent.



Fig.3 : Intervention antérieure à 1956



Fig.4 : Restauration de 1956

Comment expliquer la récurrence de ce problème ? Dans son rapport d'examen, Mme Goetghebeur dit “ *Il s'agit probablement d'un défaut du bois à cet endroit* ”. Avant de définir un traitement éventuel et d'intervenir, nous cherchons à mieux connaître la structure du bois à cet endroit. Grâce à l'amabilité de Mme Cécile Oger du service d'Archéométrie de l'Université de Liège, nous avons obtenu une documentation complète de clichés du tableau sous rayons X. Ces documents nous révèlent, à l'endroit du “ clivage ”, une zone blanche (fig.5 ci dessous). Cet aspect est caractéristique de la présence d'un corps ou d'une substance dont au poids moléculaire est élevé (pigments ou charge à base de métaux comme le plomb, le zinc, le titane, le cadmium).



En outre, nous voyons également un surpeint débordant. Le mastic couvre partiellement la couche picturale originale. Une légère pression du doigt sur le soulèvement révèle qu'un espace vide sous-jacent pourrait permettre de récupérer quasi totalement la planéité de la zone soulevée. La mise à niveau de la cassure a ensuite été réalisée au mastic maigre (colle de peau et carbonate de calcium) et ragrée. Le mastic a ensuite été isolé avec un vernis au paraloïd B 72 avant d'être retouché aux pigments en poudre (Winsor & Newton) et vernis paraloïd. Les retouches ont été exécutées selon la technique "illusionniste" afin de ne créer aucun hiatus dans la perception formelle et esthétique de l'œuvre. Par contre, les documents ne révèlent aucune présence de nœud ou de défauts structurels du bois. Nous pensons donc pouvoir intervenir pour un mieux, sans que l'intégrité matérielle et esthétique de l'œuvre ne coure le moindre risque. Les bonnes conditions de conservation actuelle garantissent une stabilité optimale de l'objet. Nous avons donc commencé le travail par l'élimination des anciennes retouches couvrant le mastic débordant, puis sous binoculaire, à l'enlèvement du mastic débordant (fig.6) rendant ainsi accessible l'ouverture du joint de la cassure. Comme adhésif, (fig.7) nous avons opté pour une colle de poisson (comme précédemment utilisé par A. Philippot) et pour obtenir une mise à niveau, une pression ponctuelle a été exercée à l'aide de "presse serre-joint" (fig.8).

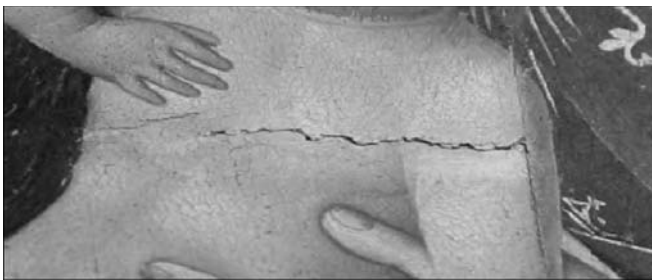


Fig. 6

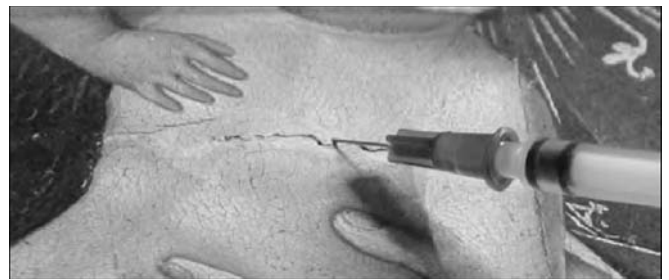


Fig. 7

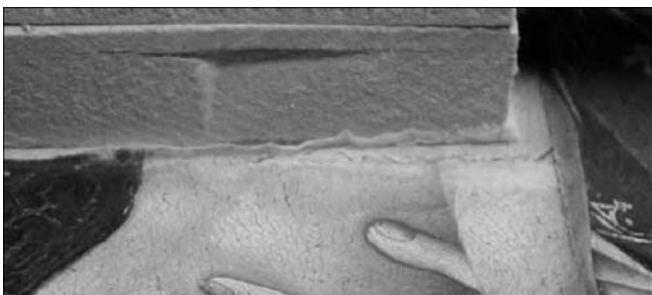


Fig. 8



Fig. 9

La mise à niveau de la cassure a ensuite été réalisée au mastic maigre (colle de peau et carbonate de calcium) et ragrée. Le mastic a ensuite été isolé avec un vernis au paraloid B 72 avant d'être retouché aux pigments en poudre (Winsor & Newton) et vernis paraloid. Les retouches ont été exécutées selon la technique « illusionniste » afin de ne créer aucun hiatus dans la perception formelle et esthétique de l'oeuvre.



Les brocarts au niveau des bras de Marie Madeleine ont également été retouchés. Ces derniers, très fragmentaires, (fig.11) représentaient la seule zone “ non homogène ” de l'ensemble du tableau.



Fig. 11



Fig. 12

Bien que défenseur du principe d'intervention minimaliste et dans la mesure ou la retouche est très souvent sujet à polémiques, nous avons, d'un commun accord avec le Conservateur du Trésor, décidé d'atténuer la perception de cette zone sinistrée. Les retouches ont été structurées afin de s'harmoniser le plus discrètement avec les quelques traits originaux subsistants (Fig.12).

Il ne s'agit, bien entendu, que d'une " proposition " pouvant être reprise ou éliminée sans autre conséquence que de reformuler une lacune. Compte tenu de l'état exceptionnel de l'oeuvre, il a semblé légitime tant pour l'oeuvre que pour le spectateur, de rétablir l'unité formelle et esthétique considérant l'option d'une intervention minimaliste ou plutôt d'une " non-intervention " inopportune dans le cas présent.

En conclusion, les interventions de conservation-restauration menées " in situ " en 2006 n'ont pu être réalisées que parce que les conditions de conservation et d'exposition garantissent un environnement adéquat, stable et contrôlé. Sans les investissements muséologiques consentis par le Conservateur du Trésor, M. George, et une vigilance de tout instant, de telles interventions n'offriraient aucune " garantie " quant à l'efficacité des traitements curatifs. Partant le but de cette mission qu'est l'étude et la transmission du patrimoine serait immanquablement compromis.

Avez -vous visité www.tresordeliege.be ?

Organiser une visite guidée de nos collections

Toute initiative est la bienvenue pour accroître l'effectif de nos visiteurs. Nous poursuivons nos efforts de diffusion de l'information.

Vous pouvez nous aider en réunissant vos amis pour visiter Trésor et cathédrale sous la conduite d'un de nos guides. Pourquoi ? Parce que beaucoup ne connaissent pas nos collections ni leur histoire ni surtout nos travaux d'extension. Voir le Trésor tel qu'il est aujourd'hui à la veille de son extension est unique.

Pour environ 5€ par personne selon le nombre de participants vous bénéficierez d'une visite que vous pourrez programmer à votre meilleure convenance. Par exemple à 17 heures, ce qui vous permettra à l'issue de la visite d'aller dîner dans un restaurant du Centre. C'est une suggestion agréable qui, de plus, nous encourage dans notre politique. Et tout visiteur qui passe part chez nous en sort ravi...comme un prince...évêque!

MEMBRE ASSOCIE

NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE AIDE !

Un versement de 30 euros minimum par an est déductible d'impôts via le compte de la Fondation Roi Baudouin **000-0000004-04** rue Brederode 21 à 1000 Bruxelles avec mention L79679-Circuit Trésor Cathédrale Liège.

Outre l'avantage financier, devenir MEMBRE ASSOCIE du Trésor de la Cathédrale, c'est aussi obtenir une entrée permanente pour vous et un invité vous accompagnant, c'est recevoir gratuitement BLOC NOTES et les Feuilletts de la cathédrale ainsi que les remises à la boutique du Trésor.

Un don par versement **mensuel permanent de 2,50 €** est aussi une aide très précieuse car sans vous démunir, sans vous en rendre compte votre participation mensuelle nous aide énormément.

000-0000004-04

avec mention INDISPENSABLE

L79679-Circuit Trésor Cathédrale Liège

CONTACTS :

Trésor de Liège,
Cathédrale de Liège
rue Bonne-Fortune, 6
4000 Liège
Téléphone : 04 232 61 32

Ont collaboré à la rédaction,
à l'édition et l'expédition du présent
Bloc-Notes :

Marie et Simon Daigneux,
Guy Massin-Legoff
Olivier Verheyden
Georges Goosse.

www.tresordeliege.be



Tapez « **cathédrale** » dans Google..
Résultat : notre site est en 6^{ème} position sur un total d'environ **5.800.000** références.

**Merci à notre Webmaster,
Fabrice Muller.**

